

Licence pro ou recommencer à zéro en BTS ?

Par **PetitCarnet**, le 21/06/2023 à 01:32

Bonjour,

J'ai décidé de poster un message sur ce forum car je me pose des questions quant à la suite à donner à mes études.

Pour résumer ma situation, j'ai obtenu une L1 de droit à 12,8 de moyenne, et une L2 à 11,9.

Le souci, c'est que j'ai obtenu cette L2 en redoublant suite à un premier décrochage (pendant l'année de confinement), et cette année, en L3, j'ai à nouveau décroché. Je pense que c'est en partie causé par des raisons personnelles mais je me demande si je ne serais pas aussi rebutée par le côté très "théorique" de la licence. (même si cela ne me dérangeait pas du tout en L1)

Mais maintenant, je me retrouve avec un dossier comprenant deux décrochages, des notes pas "incroyables" et aucune activité associative / expérience professionnelle à côté.

J'ai beaucoup réfléchi cette année, me suis renseignée sur d'autres formations, et je me suis rendue compte que le droit pouvait tout de même me correspondre. Une proche m'a parlé d'une de ses connaissances qui est clerc de notaire, et j'ai décidé d'en apprendre plus sur cette profession. (notamment en prenant contact avec ladite clerc de notaire).

Cependant, si jamais je décide de me lancer dans cette voie (et il faut que je me décide vite), j'hésite quant à la démarche à suivre, et c'est ici que je sollicite votre point de vue :

Devrais-je plutôt, au vu de mon dossier :

- Postuler pour une licence pro "métiers du notariat", sachant que je n'ai pas fait de droit depuis 1 an et que mon dossier n'est pas le meilleur,
- Recommencer mon parcours à zéro avec un BTS notariat, même si j'ai déjà une L2 de droit ? Je ne sais pas trop quoi faire.

J'hésite aussi à recommencer une L3 "classique", pour avoir un niveau licence.

Je vous remercie par avance pour vos conseils.

PetitCarnet

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/06/2023** à **07:13**

Bonjour

Pensez également au concours de greffier.
Il est ouvert aux titulaires d'une L2.

Si vous validez votre L3 vous pourrez même tenter le concours de greffier en chef.

Par **Lorella**, le **21/06/2023** à **13:03**

Bonjour,

Avez vous pensé prendre rdv dans un CIO (Centre d'Information et d'Orientation) - c'est gratuit. On vous donnera des conseils pour élaborer votre projet professionnel et la formation à suivre.

<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/cio>

Par **PetitCarnet**, le **21/06/2023** à **15:57**

Merci Isidore Beautrelet et Lorella pour vos réponses :)

Concernant le concours de greffier, c'est une option que j'avais effectivement envisagée. Je suis en train de me renseigner sur la profession.

Merci pour votre conseil Lorella. J'avais effectivement pris rendez-vous dans un CIO il y a quelques semaines, mais... Le rendez-vous ne fut pas très instructif malheureusement.

Encore merci.

Par **KirbyEschenbacher**, le **28/07/2023** à **12:52**

Bonjour,

Avant de prendre une décision, il est important de prendre en compte les raisons personnelles qui ont pu influencer votre parcours. Renseignez-vous sur le contenu des formations, discutez avec des professionnels et prenez en compte vos aptitudes.

Bonne chance pour la suite